

L' ARC CLUB de SANARY  
avec Cap Couleurs, le Crédit Agricole de Six Fours et Occitan Archerie 83

## Dimanche 2 décembre 2018

2 x 18 m – sélectif au championnat de France

Gymnase Robert PERPES, Stade de la Guicharde  
295 Avenue du stade 83110 Sanary  
Perdu : 06 47 05 06 74



Départ	Jour	Ouverture greffe, contrôle matériel	Entraînement 2 volées	Début des tirs
1	matin	7h45	8h30	A l'issue
2	après-midi	12h45	13h30	A l'issue

Echauffement libre de 7h45 à 8h20 et de 12h45 à 13h20  
Rythme de tir : volées de 3 flèches A – B / C – D

Engagement: Adultes 10 € - Jeunes et Juniors 8 €  
Engagement 2 tirs: Adultes 18 € - Jeunes et Juniors 14 €

<b>Arcs à poulies</b>	<i>Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3</i>	Trispot vertical de 40
<b>Arcs classiques</b>	<i>Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3 Benjamins et Minimes</i>	*Blason de 40 Blason de 60
	<i>Poussins (le dimanche matin uniquement)</i>	**Blason de 80/H110
<b>Arcs nus</b>	<i>Scratch, Juniors - Séniors 1 à 3</i>	*Blason de 40
	<i>Cadets</i>	Blason de 60

\* Trispot vertical de 40 sur demande à l'inscription

\*\* Les poussins doivent tirer une puissance marquée sur les branches inférieure ou égale à 18 livres (cf Règlements Généraux)

Arbitrage sous la responsabilité de : Jean-Luc GIRARDOT

Résultats et récompenses : Dimanche vers 17h30, suivis du pot de l'amitié

Présentation obligatoire licence 2019 avec photo (à défaut pièce d'identité et certificat médical)  
Tenue sportive décente selon la réglementation FFTA en vigueur

**Préinscription obligatoire** au plus tard le **27/11/2018** minuit à : [acs.competition@gmail.com](mailto:acs.competition@gmail.com)

Pas d'inscription par téléphone ni sms

**Règlement sur place** : Tout désistement non justifié après la date de clôture des inscriptions engendrera le règlement obligatoire au club



Une buvette et des chaises seront à votre disposition durant les compétitions  
Boissons chaudes et froides, sandwiches, gâteaux